

LA CGT SE PRESENTE A VOUS

Premier syndicat en nombre de voix dans les 3 fonctions publiques et dans l'ensemble du monde du travail salarié, la CGT compte parmi ses adhérents des cadres supérieurs des secteurs hospitaliers, sociaux et médico-sociaux.

Des directeurs, des médecins, des ingénieurs et des attachés ont en effet rejoint sa fédération Santé et Action Sociale qui développe un syndicalisme spécifique en direction de ces professions par le biais de son Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UFMICT CGT). Un travail de réflexion, d'élaboration de propositions et de conduite d'action est ainsi mené au sein de collectifs professionnels régulièrement réunis (médecins, directeurs, ...)

Depuis plus de 20 ans, la CGT présente des listes de candidats aux élections professionnelles sur la base de valeurs et d'orientations exposées dans des journaux et communiqués consultables sur le site de la fédération Santé et Action Sociale, quelques-uns étant joints à cette présentation.

La CGT porte une autre vision que celle qui prévaut aujourd'hui dans la fonction publique

La gestion comptable et la recherche systématique de diminution des moyens et des forces de travail nuisent à la qualité des services rendus au public et entraînent une dégradation des conditions de travail telle que les cadres de direction se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes, en première ligne et avec bien peu de soutien **(1)**

Les choix budgétaires et politiques de nos hiérarchies induisent des modes de management de plus en plus préjudiciables aux établissements et à leur personnel. Ainsi l'autoritarisme et la concentration accélérée des centres de décision entre les mains d'un très petit nombre ont pour corollaire la soumission et l'individualisme **(2)** face à un pouvoir discrétionnaire **(3)**.

Le collectif CGT des directeurs développe à l'inverse une réflexion sur un encadrement qui valorise le personnel du haut en bas de la hiérarchie et met en exergue la complémentarité ainsi que la solidarité entre les professionnels quelles que soient leurs fonctions.

- (1)** « Conditions de travail à l'hôpital : les directeurs-directrices sont sujets et acteurs » - janvier 2017
- (2)** « Prime d'exercice territorial pour les personnels de direction : un nouvel outil de gestion des rémunérations » - janvier 2017
- (3)** « Mobilité des directeurs : un mode de gestion ministériel inadapté et irrespectueux » - avril 2017

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 57
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : www.sante.cgt.fr/ • **e-mail** : ufmict@sante.cgt.fr

Il s'agit aussi de promouvoir des organisations de travail associant réellement les cadres aux choix stratégiques, respectant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, traitant à égalité les femmes et les hommes et entretenant un lien de proximité avec les collègues.

Cette vision de l'encadrement ne s'inscrit pas dans la logique de concentration des structures qui éloigne des lieux de décision et déshumanise les rapports au travail. Il convient tout au contraire d'encourager la liberté d'expression au sein des équipes et la possibilité de faire valoir son éthique professionnelle. Nous donnons un contenu à la liberté d'opinion des cadres supérieurs qui manque à la Charte adoptée par le Comité Consultatif National des corps de direction **(4)**.

La première tâche de notre syndicalisme spécifique : relier le traitement des problèmes individuels et corporatistes aux enjeux fondamentaux des politiques ministérielles !

Les collectifs professionnels participent à cet effet aux groupes de travail et de concertation avec les directions ministérielles, le Centre National de Gestion, l'EHESP et les ARS.

Ces réunions sont des temps d'échanges d'informations et de défense d'intérêts individuels et de corps **(5)** : unicité statutaire, évaluation professionnelle, rémunérations, avancement, mobilité, litiges ; elles donnent aussi matière à débats et réflexion sur les orientations stratégiques sanitaires, sociales et médico-sociales impactant nos statuts, nos professions et l'avenir de nos services.

Notre collectif des directeurs en tire des propositions qui concernent aussi les élèves à l'EHESP. Par exemple, les interventions de nos représentants au Conseil d'administration de l'école, au conseil des formations, aux jurys de concours et au Conseil Supérieur de la fonction publique hospitalière portent sur les indemnités, les prises en compte d'ancienneté et le classement indiciaire. L'indemnisation des frais induits par la recherche d'un poste en sortie d'école est aussi un sujet sur lequel un travail en commun est possible : il vous suffit de compléter et de nous remettre le cahier joint au présent dossier **(6)**.

Les cadres ne veulent pas être cantonnés dans le rôle de promoteurs ou d'accompagnants complaisants de politiques ministérielles soutenues par une minorité qui y trouvent son intérêt. Avec des milliers d'autres collègues adhérents, vous avez toute votre place au sein de l'UFMICT CGT pour promouvoir un service public moderne et respectueux de tous ceux qui le font vivre au quotidien : rejoignez-nous !

Marinette PALPACUER

DS

Marinette.palpacuer@hotmail.fr

Thomas DEREGNAUCOURT

D3S

thomas.deregnaucourt@gmail.com

Yves RICHEZ

DH

yves.richez@orange.fr

(4) « Charte de l'éthique et de la responsabilité » -septembre 2017

(5) « La rentrée des directeurs » et « Maigres promesses ajournées » - septembre 2017

(6) « Cahier de revendications des directeurs » - octobre 2017.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 57

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : www.sante.cgt.fr/ • **e-mail** : ufmict@sante.cgt.fr